

Longvic (21), le 15 février 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'issue de plusieurs années de recherches, la Société Française de Musicothérapie dévoile son protocole de prise en charge thérapeutique pour les personnes atteintes de démences de type Alzheimer

1,3 million : c'est le nombre estimé de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en France à l'horizon 2020. Centre dijonnais de ressources, de recherche et d'expertise dans le domaine de la musicothérapie et du soin psychosonore, la Société Française de Musicothérapie (SFM) a élaboré, dans ce contexte, au cours des dernières années, un protocole de prise en charge de personnes âgées atteintes de démences de type Alzheimer, dans des EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de Bourgogne Franche-Comté. Ce modèle, désormais éprouvé, va maintenant pouvoir être dupliqué à l'échelle nationale et sur d'autres maladies neuronales.

La musicothérapie, un traitement des troubles de la communication relationnelle et affective

La musicothérapie est une pratique de soin, d'aide, de soutien ou de rééducation qui consiste à prendre en charge des personnes présentant des difficultés de communication et/ou de relation. Elle s'appuie sur les liens étroits entre les éléments constitutifs de la musique et l'histoire du sujet et utilise la médiation sonore et/ou musicale afin d'ouvrir ou restaurer la communication et l'expression du sujet.

Patrick Berthelon, président de la Société Française de Musicothérapie, définit la musicothérapie comme étant un **traitement des troubles de la communication relationnelle et affective**.

La musicothérapie constitue donc une démarche de médiation thérapeutique : elle « permet au soigné et au soignant d'entrer en relation par l'intermédiaire du sonore ». Lors d'une séance de musicothérapie, la musique est une matière utilisée comme un médiateur, afin d'entrer en communication. Celle-ci est dite « non-verbale car on utilise les éléments de la musique ou la musique comme intermédiaire pour communiquer ».

Un protocole de prise en charge thérapeutique élaboré et mis en pratique en EHPAD

La SFM a appliqué cette méthode de manière thérapeutique lors de la prise en charge de personnes âgées atteintes de démences de type Alzheimer, au sein d'EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de Bourgogne Franche Comté.

Les résultats se sont révélés convaincants et encourageants. Les ressentis positifs auprès des bénéficiaires ont été démontrés.

Ainsi, la pratique de la musicothérapie, dans un cadre défini, les aide à diminuer leurs angoisses, à communiquer davantage et à avoir des pensées et émotions positives.

La prise en charge musicothérapeutique d'un patient atteint de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée, dès le stade initial de la maladie, peut lui permettre de travailler et de maintenir ses facultés cognitives et intellectuelles, son identité, sa dynamique sociale et ainsi retarder les pertes de mémoire annoncées.

Les EHPAD doivent aujourd'hui faire face à des difficultés dans la prise en charge de ce public, à un taux d'absentéisme important des personnels et à la détresse des familles. Alors que la France devrait compter en 2020 environ 1,3 million personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, il apparaît capital, dans ce contexte, d'améliorer la qualité des prises en charge, de soulager les équipes via des solutions novatrices, d'accompagner et de déculpabiliser les familles lors du placement en institution, mais surtout et avant tout, de **préserver jusqu'au bout de la vie la dignité d'être.**

Dupliquer le modèle à l'échelle nationale et pour d'autres maladies neuronales

Le protocole et la méthodologie élaborés par la SFM, désormais éprouvés à l'échelle régionale, doivent maintenant pouvoir être dupliqués dans d'autres zones géographiques de France mais aussi auprès d'autres groupes de bénéficiaires (autres maladies neuronales). Ce déploiement laisse en outre entrevoir la perspective de nombreux postes de musicothérapeutes formés à ce modèle, dans les institutions.

Les éléments, résultats et perspectives de ce projet innovant seront rendus publics à l'occasion de la Conférence de presse organisée par la SFM le 7 mars prochain dans l'amphithéâtre du Centre hospitalier la Chartreuse, à Dijon.

Contact presse :

Patrick Berthelon

Président de la Société Française de Musicothérapie

Musicothérapeute au CHS de Dijon

03 80 66 22 55 - 06 89 28 82 21

pberthelon.sfm@gmail.com